

PROTOCOLONIALISMO EXTRANJERO  
Y COLONIZACIÓN IBÉRICA  
EN LA ZONA ATLÁNTICA

CHARLES VERLINDEN

*Llamo protocolonialismo a una colonización efímera no seguida de ocupación duradera y de población intensiva. En los casos aquí examinados las dos naciones ibéricas ocuparon ulteriormente de manera duradera y poblaron con intensidad las zonas consideradas. Ellas solas las colonizaron verdaderamente, mientras que los que las precedieron no hicieron más que protocolonialismo, es decir colonialismo efímero anterior y sin consecuencias demográficas permanentes. La sucesión de modalidades distintas del hecho colonial por acción de colonizadores efímeros generalmente no-ibéricos, luego por la de ibéricos se dio en varios sitios de la zona atlántica. Este fenómeno no ha sido hasta hoy considerado en conjunto ni estudiado sistemáticamente. Su estudio tendría que permitir la distinción de varios tipos y estadios de protocolonización, así como, en casos particularmente bien documentados, las modalidades de la absorción o eliminación de la protocolonización extranjera por la colonización ibérica.*

*Se comentará la situación en Lanzarote bajo Lanzarotto, en Lanzarote, Fuerteventura y Hierro, bajo Béthencourt y La Salle, en Madera al inicio de la producción azucarera, en Terceira, Fayal, Pico, Flores y Corvo bajo los donatorios flamencos, en Santiago de Cabo Verde bajo Antonio da Noli, en Brasil bajo Paumier de Gonneville y Villegaignon, en Venezuela bajo los agentes de los Welser.*

J'appelle protocolonialisme une colonisation éphémère non suivie d'occupation durable et de peuplement intensif. Dans les cas visés les deux nations ibériques ont ultérieurement occupé durablement et peuplé intensément les zones considérées. Elles seules les

ont véritablement colonisées tandis que ceux qui les ont précédées n'ont fait que du protocolonialisme, c'est-à-dire de la colonisation éphémère antérieure et sans conséquences démographiques permanentes. La succession de modalités différentes du fait colonial par l'action de colonisateurs éphémères généralement non-ibériques, puis par celle d'ibériques s'est produite en différents points de la zone atlantique. Ce phénomène n'a pas été jusqu'à présent considéré d'ensemble ni étudié systématiquement. Son étude devrait permettre de distinguer différents types et stades de protocolonisation, de même que, dans certains cas particulièrement bien documentés, les modalités de l'absorption ou élimination de la protocolonisation étrangère par la colonisation ibérique.

*Les premières protocolonisations se manifestèrent précisément aux Canaries et initialement à Lanzarote*

Dans le Canarien version-Béthencourt il est question au chapitre XXXII de compagnons de Gadifer de la Salle qui «assemblèrent grand quantité d'orge et le misrent en un viel chastel que Lancelot Maloesel avait jadis fait faire, selon que l'en dit».<sup>1</sup> La version-Gadifer ajoute après «fait faire» «quant il conquist le pays»,<sup>2</sup> précieux élément de datation, comme nous verrons encore. Les deux textes parlent par après de compagnons des deux aventuriers français qui gardèrent l'orge «au vieu chastel».<sup>3</sup> Dans son annotation à la version-Béthencourt Serra Rafols<sup>4</sup> commet quelques erreurs: il dit, en effet, que Lancelotto Malocello avait dominé et possédé Lanzarote pendant de longues années durant le premier tiers du XIV<sup>e</sup> siècle, jusqu'au moment où il fut expulsé et peut-être tué par les indigènes. Presque autant d'erreurs que de mots, nous le préciserons bientôt. De plus, il propose la localisation du «chastel» à Guanapay près de Gran Aldea ou Teguisse, opinion qu'il abandonna en 1965.<sup>5</sup>

En 1960 Serra croyait à une protocolonisation génoise, comme le montre la longue durée qu'il attribue, à une date d'ailleurs erronée, à la présence du Génois Lanzarotto dans l'île qui porta plus tard son nom. Bien entendu, le terme protocolonisation ne figure pas dans la note de Serra, mais elle correspond nécessairement à l'idée erronée de l'honorable érudit. Il est actuellement généralement connu que Lanzarotto Malocello a découvert les Canaries vers 1336

comme je l'ai montré dès 1958.<sup>6</sup> J'ai montré dans le même travail qu'il n'y a eu alors aucune prise de possession, ni pour le compte de Gênes, patrie de Lanzarotto, ni pour celui du Portugal que servait le jeune Génois à la suite de Manuel Pessagno, nommé amiral portugais par le roi Dinis en 1317, auquel succédèrent ses trois fils et deux autres descendants dans les mêmes conditions de vassalité portugaise. Je montrais aussi que la prise de possession pour le compte du Portugal n'eut lieu que plus de trente ans plus tard. Ce rôle du Portugal dans la découverte et la «protocolonisation» des Canaries troubla vivement le patriote espagnol qu'était Serra Rafols d'autant plus que j'avais développé la même thèse en l'amplifiant au Congrès international de Historia Marítima» à Séville en 1968 sur les «Ita-même congrès Serra présenta une communication «Lancelotto Malocello en las islas Canarias»<sup>8</sup> et il revint sur la question dans la «Revista de Historia Canaria».<sup>9</sup> Il s'efforçait de prouver qu'il n'y eut pas de prise de possession portugaise à Lanzarote au XIV<sup>e</sup> siècle, mais sa documentation était absolument insuffisante, comme je l'ai montré dans ma «Note additionnelle sur Lanzarotto Malocello au service du Portugal».<sup>10</sup> Ensuite, des historiens portugais voulurent démontrer que Lanzarotto, ni aucun autre Italien, n'avaient joué de rôle dans les découvertes et, a fortiori, dans la colonisation portugaise, ceci à la suite de ma communication au «Noveno Coloquio internacional de Historia Marítima» à Séville en 1968 sur les «Italiens et l'ouverture des routes atlantiques», précédée de mon discours inaugural sur l'esprit de clocher dans l'histoire des découvertes.<sup>11</sup> J'ai repris la question en 1976, en discutant aussi les points de vue du Portugais L. de Albuquerque<sup>12</sup>. Depuis il n'y a plus eu de discussion et Albuquerque s'est ralié à la plupart de mes interprétations dans la brochure «O arquipelago da Madeira no seculo XV», publiée en 1987 à Funchal avec A. Vieira, où il traite de «O problema do reconhecimento ou descobrimento do arquipelago Madeirense» avec esprit, mais aussi avec une utilisation<sup>13</sup> de la tradition cartographique, du moins en ce qui concerne les Madères; mais bien entendu, qui admet la reconnaissance des Madères au XIV<sup>e</sup> siècle, doit nécessairement admettre celle des Açores, car sinon il nierait le système des vents dans l'Atlantique.<sup>14</sup>

Mais laissons momentanément les Açores, et revenons à Lanzarote. Il est bien certain maintenant que plus personne ne soutient une protocolonisation génoise de cette île. Mais protocolonisation il y eut, nous le savons par le «vieil chastel» de Lancelot Maloesel que

trouvèrent et utilisèrent Jean de Béthencourt et Gadifer de la Salle en 1402. Ce château devait encore pouvoir abriter aussi bien une grosse quantité de céréales qu'une petite garnison qui le garda. Il ne pouvait donc pas être tombé en ruines depuis bien longtemps. Or nous savons par le diplôme de João I d'Aviz de Portugal du 8 novembre 1385 pour Lopo Afonso da Franqua, que son père Lazarote da Franqua, amiral du roi comme lui, venait de succomber (*hora teve honrado fim*) dans l'île.<sup>15</sup> D'autre part, le *Libro del Conoscimiento de todos los reynos que son por el mundo*<sup>16</sup> parle de «la isla de Lançarote, e dizen le asi porque las gentes desta isla mataron a un Genoves que dizen Lançarote». J'ai montré ailleurs que la datation du texte par Jiménez de la Espada ne peut valoir pour ce passage qui reproduit la nomenclature insulaire des cartes où la maine qui rédigea le *Libro* puise son inspiration. Or il s'agit de cartes des années 1384 et 1385,<sup>17</sup> ce qui date le passage. D'ailleurs tous les manuscrits n'ont pas le même texte, ce qui prouve que le *Libro* a été complété, plutôt qu'interpolé, à des dates successives.<sup>18</sup>

Il est donc nécessaire et inévitable d'identifier Lanzaroto da Franqua à Lanzarotto Malocello. Par conséquent le «vieux chasteau» de celui-ci était encore en usage en 1385, ce qui explique qu'il était encore en assez bon état en 1402-1403. D'autre part, comme le texte-Gadifer du Canarien dit qu'il avait été construit lorsque Lanzarotto conquiert l'île, il faut se reporter à la date de 1370 et au diplôme du 29 juin de cette année<sup>19</sup> compris dans celui de 1385. En 1370 le travail d'occupation et de colonisation, vient de commencer: des droits sur Lanzarote et Gomera sont, en effet, donnés à Lanzarotto «como os nos devyamos daver a assy como elle os myllor puder daver».<sup>20</sup> La fin de phrase montre fort bien l'effort en cours de mise en valeur. Gomera fut perdue par la suite, mais au Portugal on savait fort bien que Lanzarotto avait au nom de ce pays possédé ces deux îles, car ce sont elles que Henri le Navigateur voulut récupérer en 1452, comme le montre la lettre de Juan II de Castille à Alphonse V de Portugal du 25 mai de cette année.<sup>21</sup> Il ne reste donc rien des objections formulées autrefois par Serra Rafols contre mon interprétation<sup>22</sup> et il est certain qu'il y eut après 1370 une protocolonisation, par Lanzarotto Malocello, ibérique et non étrangère puisqu'elle eut lieu au nom du Portugal.

A Gomera l'emprise de Lanzarotto dut être très faible, car nous savons qu'il en fut chassé, comme de Lanzarote, par les indigènes et les Castellans de Martin Ruiz de Avendaño<sup>23</sup> avant le 7 juillet 1376<sup>24</sup>. C'est en essayant de récupérer Lanzarote qu'il fut tué en 1385 par les indigènes.

Sans doute n'avait-il jamais disposé que d'une poignée d'hommes d'armes, et de colons portugais qui à Lanzarote auront tenté de se nourrir de viande et lait de chèvre ainsi que d'orge, comme plus tard les hommes de Béthencourt et de La Salle. Peut-être les canaux qui joignaient les citernes d'irrigation<sup>25</sup> sont-ils du temps de Lanzarotto? D'autre part l'orseille et le sang-dragon offraient des ressources et plus encore la vente d'esclaves indigènes, même aux Musulmans du Maroc, comme le font entrevoir les Prolégomènes d'Ibn Khaldoun, écrits précisément vers 1370.<sup>26</sup> Quoiqu'il en soit, après 1385 la protocolonisation portugaise ne laissa d'autre trace que le vieux château à Lanzarote.

C'est dans la même île qu'allait débiter la seconde «protocolonisation», celle-ci bien réellement étrangère puisqu'elle fut le fait des Normands et Poitevins de Béthencourt et La Salle. Cet intéressant épisode a été étudié du point de vue de l'histoire coloniale par Michel Mollat.<sup>27</sup>

Sous les deux aventuriers français l'entreprise a été fort brève: 4 ans en tout à partir de 1402. Gadifer le Poitevin, broillé avec le Normand Béthencourt est parti le premier. Il a été vraiment un «protocolonisateur» étranger, tandis que son compagnon et rival a été forcé de s'intégrer dans un système féodal ibérique, en l'occurrence castillan. Cependant, initialement, l'entreprise est une aventure française: le navire vient d'Harfleur en Normandie et l'expédition part de La Rochelle en Aunis, c'est-à-dire pratiquement au Poitou. Comme plus tard bien des conquistadores espagnols en Amérique, les deux Français sont férus de romans de chevalerie et du désir de convertir par l'épée les païens et mécréants. Du désir aussi d'acquies la richesse et des esclaves pour les servir.

A l'arrivée à Séville il y avait 250 hommes; au départ vers les Canaries il n'en resta que 63.<sup>28</sup> A peine arrivé, Béthencourt laissa à Gadifer le soin de conquérir Lanzarote et Fuerteventura. Dans le petit contingent de Gadifer il y avait aussi quelques femmes, ce qui prouve que, au moins, certains Français voulaient s'établir et rester.<sup>29</sup> En 1405 Béthencourt revint avec un contingent de Normands, peu de gentilshommes, surtout des paysans et des artisans, en parti-

culier des maçons et des charpentiers. Il y en avait 160 en tout, dont 23 hommes mariés avec leurs femmes.<sup>30</sup> Si peu nombreux qu'ils fussent, ces hommes tuèrent bon nombre d'indigènes et en réduisirent pas mal en esclavage. Presque toutes les îles furent prospectées, souvent avec violence, mais en fait il n'y eut quelque colonisation qu'à Lanzarote. Comme du temps de Lancelotto Malocello et ses Portugais, ce qui est révélateur pour les continuités de navigation et de contact. Il y eut colonisation aussi à Fuerteventura et à Hierro, étrangement pour cette dernière, si loin à l'ouest, ce qui rend encore plus vraisemblable la tentative de Lancelotto à Gomera quelques décennies plus tôt.

M. Mollat signale que Béthencourt instaura un monopole de l'orseille, mais je n'ai pu retrouver d'indication à ce sujet dans la nouvelle édition du *Canarien*. Le Normand procéda aussi à une assignation de terres tant à des Français qu'à des chefs indigènes ralliés; mais une fois du plus, même avec l'aide des tables de concordance des éditions figurant à la fin du second volume de l'édition Serra-Cioranescu, il est impossible de retrouver les passages auxquels renvoie Mollat dans Gravier. Aussi bien tout cela laissa-t-il si peu de traces que le *repartimiento* castillan ne dut, plus tard, en tenir aucun compte. L'absorption de cette brève «protocolonisation» française par la colonisation castillane n'a pas besoin d'être envisagée ici, car elle était préparée dès 1403 par l'hommage de Béthencourt au roi de Castille et a été amplement étudiée par A. Pérez Voituriez,<sup>31</sup> E. Aznar Vallejo<sup>32</sup> et F. Fernández Armesto<sup>33</sup>. Les contacts ultérieurs d'étrangers avec les Canaries n'ont plus rien de protocolonial, mais doivent être considérés dans le cadre de la colonisation ibérique<sup>34</sup>.

Dans le cas des Canaries les deux «protocolonisations» dont nous venons de parler se caractérisent, comme la colonisation castillane postérieure, par l'intrusion traumatisante dans des sociétés indigènes. Il n'en est pas ainsi aux Madères et aux Açores, et, tout d'abord, pour la bonne raison qu'elles n'étaient pas peuplées avant la prise de possession ibérique. Néanmoins là aussi il y eut des formes de «protocolonialisme», mais la plupart du temps à l'appel des autorités ibériques.

A Madère ce protocolonialisme eut une grande importance économique, mais ne laissa aucune trace démographique.

En 1433 le roi Duarte donna l'archipel des Madères en fief à son frère Henri le Navigateur, chargé du peuplement<sup>35</sup>. La produc-

tion du sucre commence en 1452,<sup>36</sup> mais n'est d'abord pas fort développée. Au dire d'Alvise de Cada Mosto elle n'atteint encore que 400 cantares deux ans plus tard.<sup>37</sup>

Henri Le Navigateur commence alors à attirer des étrangers dont le premier est un Allemand, «Enrique cavaleiro, de Santa Catarina», attesté en 1457.<sup>38</sup> Ce noble arrive avec huit compatriotes. Il produit du vin et du sucre, mais il doit construire aussi des maisons et une chapelle. Il ne peut pas établir de moulin à sucre, car celui de 1452 suffit encore. Il faut donc attirer le peuplement, portugais avant tout, mais aussi étranger. Sous l'infant Fernando, successeur de Henri le Navigateur comme seigneur des îles, des Juifs et des Génois achètent du sucre et louent des terres.<sup>39</sup> Il y a maintenant plusieurs «engenhos d'augua de fazer açuquar», mais aussi des «trapihos de bestas» à propulsion animale, introduits d'Italie, sans doute par le Génois Battista Lomeltini, collaborateur de l'Infant.<sup>40</sup> Bientôt apparaissent aussi des marchands de Bruges, le principal marché pour le sucre madérois.<sup>41</sup> Nous connaissons ces gens à la fois par le Livro do almoxarifado dos açuquares de 1494, publié par Virginia Rau et Jorge de Macedo,<sup>42</sup> et par la comptabilité de la firme Despars de Bruges, étudiée par O. Mus.<sup>43</sup> Comme Virginia Rau ignorait cette publication, elle n'a pu déterminer la nationalité des principaux producteurs et exportateurs de sucre de Madère. Elle a cru que la petite propriété portugaise dominait, alors que c'étaient les grandes exploitations étrangères qui assurèrent l'essor de la production et la place dominante de Madère sur le marché international.<sup>44</sup> Les gouvernants portugais l'avaient admirablement compris, surtout l'Infant Fernando successeur d'Henri le Navigateur comme seigneur des îles,<sup>45</sup> et, plus tard, ses héritiers, l'Infante Brites et ses fils jusque et y compris le roi Manuel.<sup>46</sup> Les marchands brugeois Enrique et Guirarte de Terra Nova (alias Hendrik et Gerard Nieu-lant) étaient les seconds plus grands producteurs de sucre en 1494, mais leur fonction commerciale l'a emporté et ils ne sont pas restés dans l'île. Par contre, João Esmeraldo (Jennin Esmerand) est devenu avant tout planteur et a été absorbé dans la noblesse portugaise. João de Barros au début du XVI<sup>e</sup> siècle le mentionne à la tête d'une propriété tellement grande qu'on ne s'étonne pas que les Esmeraldo aient laissé leurs traces tant toponymiques qu'archéologiques dans la Madère actuelle. Ici l'absorption dans la colonisation et la société ibérique a été complète et, sans doute, en est-il de même pour d'autres marchands planteurs étrangers figurant dans le Livro



do almoxarifado de 1494, mais sur lesquels nous sommes moins bien documentés. Il convient de remarquer que si les premiers étrangers arrivèrent avec quelques compatriotes comme Enrique l'Allemand, rien de pareil n'est attesté pour les planteurs-exportateurs ultérieurs dont l'absorption se fit donc plus aisément, à moins qu'ils n'eussent préféré le retour dans leur patrie.

Aux Açores la «protocolonisation» étrangère assume de tout autres aspects. Le document royal le plus ancien dans lequel il est question de colonisation des Açores est un court diplôme d'Alphonse V de Portugal du 2 juillet 1439, par lequel Henri le Navigateur reçoit la permission de peupler sept îles de l'archipel.<sup>47</sup> En 1447 on n'est pas beaucoup plus loin, bien que le régent Don Pedro se soit intéressé au peuplement de São Miguel et que l'on ait promis l'exemption de la dîme pour l'exportation au Portugal.<sup>48</sup> Après la mort de son frère à Alfarrobeira en 1449, Henri se décida à faire appel à des étrangers, et ainsi apparaît un premier Flamand «Jacome de Bruges, natural do condado de Flandres», comme il est dit dans la charte de nomination du 2 mars 1450.<sup>49</sup> L'île n'a encore aucun peuplement et Jacques de Bruges s'est présenté comme entrepreneur de colonisation. A «a ilha de Jesu Christo», comme s'appelait tout d'abord Terceira, le Flamand pourra coloniser avec des colons de son choix qui étaient très probablement Flamands comme lui, mais sûrement peu nombreux, comme nous le verrons pour les Flamands de Faial. Puisque Jacques est le premier colonisateur le «protocolonisateur», de Terceira il obtient la «capitania» de l'île, comme l'a obtenue à Porto Santo dans les Madères un autre «protocolonisateur», un Italien immigré de seconde génération, Bartolomeo Perestrello, dont le père était né à Plaisance en Italie. Jacques le Brugeois a deux filles de son mariage avec la Portugaise Sancha Rodrigues. Il était donc déjà fixé au Portugal où il était arrivé selon toute vraisemblance comme homme de mer, comme nous verrons encore. L'aînée de ses filles héritera la capitania, s'il ne naît pas de fils de son mariage. Ceci était un privilège exceptionnel que l'Infant justifie dans son acte de nomination en des termes qui montrent bien quelle importance il attachait à la «protocolonisation» étrangère: «porque assim o sinto por serviço de Deos e accrescentamento da Santa Fe Catholica et meu, pelo dito Jacome de Bruges povoar a dita ilha tão longe da terra firme, bem dugentas e sessenta legoas do mar oceano, a qual ilha se nunca soube povoada da nenhuma gente que no mundo fosse ategora». Jules Mees, dans son médiocre livre

de 1901 «Histoire de la découverte des îles Açores et de l'origine de leur dénomination d'îles flamandes»,<sup>50</sup> a prétendu que la charte de 1450 était fautive parce qu'elle admettait la succession des filles, contraire à la «ley mental» de 1434, mais il ignorait qu'il y a d'autres cas semblables notamment au Cap Vert,<sup>51</sup> et dans le Golfe de Guinée à San Tomé,<sup>52</sup> pour le même motif: l'éloignement. Dans le premier cas il s'agit aussi d'une «protocolonisation» étrangère sur laquelle nous reviendrons. Que Jacques de Bruges était un homme de mer est prouvé par sa mort. Le 2 avril 1474 l'Infante Brites, veuve de l'Infant Fernando, règle sa succession: il était mort peu auparavant, mais sa veuve ne pouvait dire où, ce qui rend évident qu'il avait péri en mer.<sup>53</sup> L'Infante donnait maintenant une partie de l'île au Portugais João Vaz Cortereal. Cette division de l'île prouve que la «protocolonisation» avait accru le peuplement surtout portugais et que l'élément flamand se trouvait en voie d'absorption. Cependant le Flamand Ferdinand Van Olmen, ou de son nom portugais Fernão d'Ulmo, fut encore capitaine, non pas *de* Terceira comme Jacques de Bruges, mais *à* Terceira, ce qui montre qu'il détenait seulement l'autorité dans une partie de l'île, notamment à «Quatro Ribeiras», dont une fraction s'appelle encore toujours «Ribeira dos Flamengos».<sup>54</sup> Fernão d'Ulmo était déjà à ce point lusitanisé qu'il fut chargé par le roi João II, qui en avait fait un «cavaleiro da casa», d'explorer un des trois itinéraires qui pouvaient mener aux Indes: celui de l'Ouest. Il devint ainsi un précurseur de Colomb, mais périt en mer. Un diplôme royal du 24 juillet 1486 nous éclaire sur ce voyage,<sup>55</sup> confirmé par l'Historia de Indias de Las Casas<sup>56</sup> et par le fait que l'associé Madérois de d'Ulmo, João do Estreyto est mentionné comme décédé dans le Livro do almoxarifado dos açuqueres» de Funchal<sup>57</sup> déjà utilisé.<sup>58</sup>

Un cas fort différent est celui de Joost de Hurtere, un noble flamand qui devint capitaine de Faial et Pico. En 1468, c'est-à-dire encore du vivant de Jacques de Bruges, il fut nommé capitaine de l'île de Faial par l'Infant Fernando. L'acte de nomination du 21 février 1468 est perdu, mais a été confirmé en 1491 par le duc de Beja, troisième fils de Dom Fernando et futur roi sous le nom de Manuel. Cette confirmation contient le texte de l'acte de 1468 et a été retrouvée en 1927 par H. Ferreira de Serpa.<sup>58</sup>

Le document commence par une phrase qui pose immédiatement un problème: «Parecendome haver aso de bõa paz e concordia entre Jos Dutra e os Framengos que ora estão na minha ilha do

Faial.» Il y a donc un compromis entre Joost de Hurtere et les Flamands de l'île. Pour comprendre ceci nous devons recourir à une source narrative un peu postérieure, le manuscrit de Valentim Fernandes Alemão de 1506-1508 à la Staatsbibliothek de Munich. Valentim, qui connaissait bien la situation à Faial, dit que Joost de Hurtere s'était rendu au Portugal avec quinze «homens trabalhadores, homens de bem». Il y reçut la permission de s'établir avec eux à Faial dans la partie la plus éloignée vers l'ouest de l'archipel. Un religieux portugais, attaché à la personne de la duchesse Isabelle à Bruges, lui avait dit qu'il trouverait aux Açores, que l'on était en train de peupler, de riches gisements d'argent et d'étain. Mais il ne trouva pas à Faial les gisements promis. Ses compagnons flamands le prirent fort mal et, considérant qu'ils avaient été trompés par lui, se révoltèrent. Il s'enfuit alors au Portugal où Dom Fernando le maria à Brites de Macedo, une dame de sa maison et le renvoya à Faial avec des renforts portugais qui lui permirent de rétablir l'ordre. C'est alors que l'Infant le nomma capitaine. Joost de Hurtere est connu en Flandre. Il était fils du bailli d'Adolphe de Clèves à Wijnendaal. Ce prince avait comme épouse une Infante portugaise, fille du régent Dom Pedro. D'autre part Joost était un cadet de famille qui essayait de faire fortune et fréquentait la cour bourguignonne à Bruges en quête d'aventures qui puissent la lui apporter. C'est là qu'il connut le religieux portugais de l'entourage de la duchesse —elle-même Infante portugaise— qui lui parla des Açores.

Dans l'acte de 1468 Dom Fernando distingue les «framengos» des «povoadores e naturaes», c'est-à-dire des Portugais qui avaient accompagné Joost pour rétablir la situation. Celui-ci reçoit la dime de la dime de l'Infant sur les «novedades que Deus der na ista minha ilha do Fayal», ce qui devait évidemment accélérer la mise en valeur agricole. Le 28 mars 1481 de Hurtere devient aussi capitaine de Pico, où il remplace le Portugais Alvaro de Ornelas, qui perd l'île parce qu'il ne l'avait pas exploitée et peuplée dans le temps requis.<sup>59</sup> Un acte du 12 janvier 1486 montre que de Hurtere est devenu «cavaleiro da casa do Sr. Duque» c'est-à-dire le duc de Beja, futur roi Dom Manuel qui le fait «capitão por elle em estas suas ilhas do Fayal e Pico». <sup>60</sup> Il s'était donc entretemps entièrement lusitanisé. Le même document montre qu'il avait créé à Faial une administration communale (concelho). La population portugaise avait augmenté, mais il était venu aussi des Flamands. Martin Behaim prétend, dans une légende du globe connu sous son nom au Germanisches Museum

de Nüremberg, qu'il y en avait plusieurs milliers en 1490, mais cela est absolument impossible, car au cours de la première décennie du XVI<sup>e</sup> siècle Valentim Fernandes sait que «Ja acerca a lingua framenega he nella (à Faial) perdida», ce qui aurait été impossible en si peu de temps s'il s'était agi d'une communauté nombreuse. Valentim cite nommément un des colons flamands qu'il a connus et au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, Gaspar Frutuoso dans ses Saudades da Terra mentionne les noms de trois autres qui étaient venus avec leurs femmes au moment de l'arrivée de Hurtere. C'est également à travers des chroniqueurs que nous entrevoyons le rôle de Willem Van der Haegen qui aurait obtenu la capitania de Flores et Corvo.<sup>61</sup> Le seul document officiel qui le concerne date de 1578 et mentionne deux hourques qu'il possédait.<sup>62</sup> Il était donc un homme de mer comme Jacques de Bruges et Fernão d'Ulmo. D'ailleurs Baudouin de Hurtere, frère de Joost, l'était également et nous savons qu'il vint au moins une fois à Madère et, sans toute, à Faial en 1468.<sup>63</sup> Ce côté maritime de leur activité n'empêcha pas ces «protocolonisateurs» d'être absorbés et assimilés par leur entourage ibérique, fait auquel leur mariage avec des Portugaises contribua, bien entendu, considérablement.

C'est un autre homme de mer, mais cette fois un Italien, qui fut protocolonisateur aux îles du Cap Vert. Sur la carte dite autrefois de Colomb et sur celle de Juan de la Cosa de 1500 les îles du Cap Vert apparaissent comme celles d'Antonio de Noli, navigateur de Noli en Ligurie qui en fut à la fois le découvreur —du moins en partie— et le premier colonisateur.<sup>64</sup> Antonio, accompagné de son frère Bartholomeo et de son neveu Raffaele, était venu au Portugal avec deux naves et un barinel. Il reçut une licence d'Henri le Navigateur et découvrit cinq îles du Cap Vert, comme nous l'apprend un diplôme d'Alphonse V du 19 septembre 1462 par lequel le roi donne à son frère Dom Fernando douze îles trouvées «cinquo por Antonyo de Nolla, en vida do Infante Dom Anrique, meu tio que Dios aja, que se chaman a ilha de Santiago e a ilha de San Felipe e a ilha das Mayas e a ilha de Sam Christovam e a ilha do Sal nas partes de Guinea».<sup>65</sup> Les sept autres ont été découvertes après la mort de l'Infant Henri. Quelques-unes des îles trouvées par le Génois Antonio changèrent de nom peu après: Sam Christovam devint Boa Vista et San Felipe se transforma en Fogo. Le testament d'Henri le Navigateur du 18 octobre 1460 montre qu'Antonio avait été chargé par lui de prendre possession des îles dont quatre avaient été vues déjà par le

Vénitien Alvisé de Ca da Mosto, comme lui au service de l'Infant.<sup>66</sup>

L'effort de colonisation se concentra sur Santiago où Antonio da Noli avait établi sa capitania en 1462. Nous l'apprenons par un diplôme du 12 juin 1466 du roi Alphonse V pour les colons de l'île<sup>67</sup> où il est dit que la colonisation a commencé il y a quatre ans. Comme l'île est fort éloignée du Portugal, les colons ne veulent y venir que moyennant «grandes liberdades e franquezas». Néanmoins il y a déjà des Blancs, Maures et Nègres, libres et esclaves. Les colons peuvent se rendre, quand il leur plaît, dans toutes les parties de la Guinée, sauf à Arguim. Ils ne doivent demander aucune licence, mais sont redevables au roi du quart de ce qu'ils acquièrent. Ce quart sera récolté par un almozarifé royal ou, à défaut, par le capitaine. Il porte sur les esclaves noirs et sur les marchandises. Le reste pourra être vendu dans l'île, dans les possessions portugaises, dans la métropole. Au Portugal et dans les îles portugaises, les importateurs du Cap Vert ne devront pas la dime. Ces stipulations resteront en vigueur même si le roi concède contre une rente annuelle un monopole pour le commerce de Guinée. De même, les importations à Santiago en provenance des Canaries, de Madère, de Porto Santo, des Açores, sont exemptes de la dime, à condition que l'importateur possède une attestation de résidence.

Tout ceci a été obtenu par Dom Fernando qui semble avoir une confiance totale en son capitaine, le protocolonisateur Antonio da Noli. Après la mort de l'Infant Fernand, la situation change. Le 8 février 1472 le roi Alphonse V limite les privilèges accordés antérieurement aux colons de Santiago et, a fortiori, à leur capitaine.<sup>68</sup> Le roi a appris que «o capitam da dita ilha mandou huma caravella aas partes de Guyne que temos arremdadas a Fernam Gomez, mercador». Il s'agit de l'accord conclu en 1469 par Alphonse V avec ce marchand lisbonnais pour cinq ans. Fernão Gomes a intenté auprès du roi une action contre Noli: «o dito capitam foy et he domando per o dito Fernam Gomes». Le roi qui s'était laissé circonvenir par son frère l'Infant Fernando en 1466, abolit le privilège et menace de confiscation les «caravellas ou outros navyos» de Santiago qui iraient en Guinée, s'ils vont «a outras alguas partes resguatar salvo aquellas que ja entam —c'est-à-dire en 1466— sabidas e descubertas eram».

Nous apprenons aussi dans le diplôme de 1472 que le capitaine de Santiago avait armé et équipé à Madère la caravelle destinée à la

Guinée, conformément au droit que lui reconnaissait le privilège de 1466. C'était un avantage par rapport à Fernão Gomes, dont les bateaux partaient de la métropole. Désormais les colons de Santiago ne peuvent importer en Guinée que les produits de leur île et n'y acheter que des esclaves. Il s'agit de les exclure du commerce avec la Côte de l'Or atteinte en 1471 par les navigateurs de Fernão Gomes. Celui-ci voulait donc se réserver le trafic de l'or. L'association avec des étrangers à l'île est également défendue au capitaine de Santiago sous peine de confiscation des navires et marchandises au bénéfice de Fernão Gomes.<sup>69</sup> De plus la capitania est désormais partagée, le titulaire de la partie septentrionale étant portugais.<sup>70</sup> C'est la situation qu'atteste vingt-cinq ans plus tard un diplôme du roi Manuel du 8 avril 1497 qui règle la succession de Noli.<sup>71</sup> Il y est question de «myce Antonio Genoes, capitam da ilha de Santiago na parte de Ribeira Grande» c'est-à-dire le sud de l'île. Il y est dit aussi que le Génois fut le protocolonisateur de l'île. «Habendo nos informaçam como ho dito mize Antonio foi o promeiro que ha dita ilha achou e começou de povoar.»

En 1476, durant le conflit entre Alphonse V et Fernand et Isabelle, Santiago est prise par la flotte castillane d'Antón Martín Neto. Le Génois n'hésite pas et passe du côté espagnol. Aussi est-il maintenu dans ses fonctions, comme nous l'atteste un diplôme du roi Fernand du 6 juin 1477.<sup>72</sup> Dans ce diplôme il n'est même question que d'un seul capitaine de l'île, le Portugais, n'ayant pas fait défection comme le Génois ou étant absent au moment de l'attaque castillane. Le 4 septembre 1479 se concluait, toutefois, le traité d'Alcaçovas par lequel l'Espagne renonçait à la possession de l'archipel du Cap Vert et au commerce de Guinée<sup>73</sup>. Les intrigues du Génois prenaient fin. Il parvint cependant à rentrer en faveur auprès du Portugal et, sans doute, sa situation était-elle réglée en 1485, année où Rodrigo Afonso se voit confirmer la capitania de la partie nord de Santiago<sup>74</sup>. Il est mort peu avant le 8 avril 1497 lorsque le roi Manuel régla sa succession.

Antonio da Noli a surtout été un marchand et un homme de mer. De sa colonisation à Santiago nous n'apprenons rien qui ne soit commercial, et ce qu'il fit avant tout est commercer avec la côte de Guinée, surtout avec la Côte de l'Or. Il a été le représentant de l'Infant Fernando, non seulement dans son île, mais aussi dans le trafic de Guinée. Le privilège que l'Infant obtient pour lui en 1466 montre que Dom Fernando prévoyait une rivalité future avec des agents

royaux, c'est-à-dire bintôt Fernão Gomes. Après la mort de l'Infant en 1470 tout change pour Antonio, mais il ne veut pas s'incliner et croit saisir, en 1476, l'occasion espagnole. Malgré cela il retourne en grâce au Portugal. João II, qui s'y connaissait en hommes, aura voulu garder à son service cet homme qui avait du Golfe de Guinée une pratique commerciale plus longue que n'importe quel autre parmi ses collaborateurs.

Passons à présent de l'autre côté de l'Atlantique et chronologiquement au siècle suivant, le XVI<sup>e</sup>. Il s'agit du plus ancien séjour documenté de Français au Brésil, notamment de celui, de Paulmier de Gonneville, chez les Indiens Carijos, subdivision de Guaranis, en 1504.<sup>75</sup>

Ce séjour de six mois nous est très bien connu par la déposition du capitaine devant l'amirauté de Rouen en 1505. Le document est rempli d'indications précieuses d'ethnohistoire. Arrivés le 6 janvier 1504, les Français firent escale une première fois jusqu'au 3 juillet. Ils avaient été amenés sur la côte brésilienne par deux Portugais, engagés à prix élevé à Lisbonne, qui auraient dû les conduire aux Indes. Après ce premier séjour, Gonneville en fit un bref plus au nord. Alors que plus au sud les Indiens n'étaient pas anthropophages, ils l'étaient plus au nord. Les Français n'y restèrent guère et firent une troisième escale encore plus au nord. Ce n'est qu'avec les Carijos du sud qu'ils établirent des échanges commerciaux pour obtenir des «racines à teindre», suivant la déclaration de Gonneville. Au nord, il observa que les Indiens possédaient déjà des «denrées de chrestien-neté». Il y avait donc eu là des échanges commerciaux antérieurs. Quoi qu'il en soit la déposition de Gonneville est de cinquante ans antérieure aux séjours de Thevet et de Lévy, dont le premier dura un peu plus de deux mois seulement, tandis que le second en dura onze. Dans les trois cas, ces séjours français ne relèvent du protocolonialisme qu'à titre de prises de contact. Dans le cas de Guanabara sous Villegaignon, l'aventure se termina par la conquête portugaise.<sup>76</sup> Ces différents contacts auraient pu mener à une protocolonisation véritable, car il s'agit chaque fois de groupes. Toutefois, l'intention manquait chez Gonneville qui était un marchand normand chargé par ses bailleurs de fonds de faire du commerce. Elle était présente chez Villegaignon qui voulait s'établir, mais il administra mal son île de la baie de Rio et ses contacts avec les indigènes furent maladroits.

C'est un cas analogue qui se présenta avec les Welser au Venezuela, mais là l'administration de la grande firme d'Angsbourg dura

dix-sept ans entre le débarquement de Dalfinger à Coro le 24 février 1529 et la sentence du 28 janvier 1546 qui annule le privilège des Allemands. Cette période a été l'objet d'abondantes et pertinentes études surtout de Juan Friede et de Demetrio Ramos-Pérez et récemment d'une vue d'ensemble d'Alberto Armani.<sup>77</sup> L'épisode, on le sait, s'insère dans la cadre de la mise en valeur de la Tierra Firme et de la recherche d'El Dorado. La concession du 27 mars 1528 portait sur la côte à partir du Cabo de la Vela, près de la frontière actuelle entre la Colombie et le Venezuela, jusqu'au cap Maracapaná, difficile à identifier, mais situé sans doute à l'extrémité du golfe de Cariaco. L'intérieur des terres était concédé d'une mer à l'autre, ce qui ne s'explique que par l'ignorance de la géographie réelle, mais permettait la recherche de l'El Dorado. En fait Coro était occupé déjà par l'Aragonais Juan de Ampués. Il dut céder devant les quelque 300 aspirants conquistadores et colons qu'amenait Dalfinger. En 1529 déjà une expédition vers l'intérieur amena la fondation de Maracaibo. Quelques mois plus tard arrive Seissenhofer avec un certain nombre de femmes espagnoles et allemandes, ce qui montre que l'entreprise était une joint venture, comme on dit actuellement, de sujets de l'empereur, tant comme roi d'Espagne que comme chef du Saint-Empire. Parmi les nouveaux arrivants se trouvait aussi Nikolaus Federmann qui allait faire parler de lui. En 1530 il pénétra jusqu'au site de Barquisimeto, comme le raconte sa *Indianische Historia* parue en 1557. De colonisation à proprement parler il n'était guère question. Les agents des Welser appliquaient la «*Raubwirtschaft*». Les colons espagnols s'en montrèrent de moins en moins satisfaits à Coro. Le 6 février 1535 arriva Georges Hohermuth ou de Spire avec un contingent très mêlé de près de 600 personnes de nationalités également très mêlées. Castellans, Basques, Allemands, Flamands, Anglais, Ecosseis et même Albanais. Il y avait parmi eux des artisans de divers métiers. Hohermuth, néanmoins, se mit à chercher lui aussi l'El Dorado, tandis que Federmann en faisait autant de son côté. La chasse à l'or donc, et peu ou point de colonisation agricole, sauf quelque peu par les colons espagnols déjà fixés auparavant à Coro. Ceux-ci se renforçaient numériquement, également par métissage, ce qui réduisit de plus en plus les Allemands à une position marginale, d'autant plus que les expéditions sans résultats à la recherche de l'El Dorado coûtèrent beaucoup de vies humaines tant aux conquistadores hispano-allemands qu'aux porteurs indigènes. Une instruction contre la gestion des Welser com-



mença dès la fin de mai 1538. A cause d'une série d'appels la procédure traîna, mais entretemps la politique américaine de l'empereur avait changé. Il se rendait compte que la colonisation agricole espagnole devenait durable, tandis que la chasse à l'or des Welser n'était guère rentable. Même le fait que Federmann pénétra jusqu'à Bogotà ne changea rien. Il en fut de même de l'aventure de Philippe von Hutten qui dura de 1542 à 1546. Toutefois Remboldt étendit encore la concession le long de la côte vers l'est jusqu'au Golfe de Paria. Von Hutten et le jeune Bartholomeo Welser furent finalement exécutés par un concurrent espagnol, fort critiquable lui-même, Juan de Carvajal, plus tard exécuté à son tour par ordre du juez de residencia Juan Pérez de Tolosa. Il n'empêche que Carvajal avait donné le pas à l'agriculture, c'est-à-dire à la véritable colonisation, sur la chasse à l'or qui avait perdu les agents des Welser.

Le régime des Welser fut, à cause de cette chasse, une période d'exploration et de conquête du Vénézuéla et, dans ce sens, fut un cas de protocolonialisme. Seulement la véritable fixation urbaine et agricole proprement coloniale ne se réalisa qu'après la fin de l'entreprise allemande, de sorte qu'il n'en resta aucune trace dans le peuplement du Vénézuéla.

NOTAS

1. Fontes Rerum Canariarum, IX. Le Canarien T. II/è. E. Serra Rafols et A. Cioranescu (La Laguna-Las Palmas, 1960), p. 121.
2. *Ibidem*, t. III (1965), p. 61.
3. T. II, p. 125, T. III, p. 63.
4. T. II, p. 122, n. 6.
5. T. III, p. 208.
6. C. Verlinden: Lanzarotto Malocello et la découverte portugaise des Canaries (Revue belge de Philologie et d'Histoire, T. XXXVI, 1958, pp. 1.173-1.209).
7. C. Verlinden: Les découvertes portugaises et la collaboration italienne d'Alphonse IV à Alphonse V (Congresso internacional de Historia dos descobrimentos. Actas, t. III/Lisbonne, 1961), pp. 593-610.
8. Actas III, pp. 467-478.
9. N.º 135-136 (1961), pp. 219-234.
10. Actas do Congresso historico de Portugal medievo, t. III (Braga, 1965), pp. 403-407. L'argumentation est développée considérablement dans mon travail cité à la n. 12.
11. Anuario de Estudios Americanos, t. XXV (Séville, 2.468), pp. 31-38 et 259-279.
12. C. Verlinden: La découverte des archipels de la «Méditerranée atlantique» (Canaries, Madères, Açores) et la navigation astronomique primitive (Revista Portuguesa de Historia, t. XVI, pp. 105-131).
13. *Op. cit.*, pp. 5-28.
14. Voir récemment F. Fernández Armesto: Atlantic exploration before Columbus: The evidence of maps (Renaissance and Modern Studies, Université de Nottingham, t. XXX, 1986, pp. 12-34).
15. A. J. Dias Dinis: Monumenta Henricina, t. I, (Lisbonne, 1960), n.º 112, p. 262 sq.
16. Ed. M. Jiménez de la Espada (Madrid, 1877), p. 50. .
17. Cf. mon étude citée à la note 6.
18. *Ibidem*, p. 1.195. Sur tout ceci voir aussi mon étude: «Découverte et cartographie: Canaries, Madères, Açores, Cap Vert, îles du Golfe de Guinée» (Coloquio

- de Historia Canario-Americana, 1982). Coloquio Internacional de Historia Marítima, t. IV (Las Palmas, 1985), pp. 7-23.
19. Monumenta Henricina, t. I, n.º 104, pp. 244-247.
20. *Ibidem*, p. 246.
21. Monumenta Henricina, t. XI, p. 174. Cf. C. Verlinden: Henri le Navigateur et les îles Canaries (Vice-Almirante A. Teixeira da Mota In Memoriam. Lisbonne, 1987), pp. 43-55, surtout, p. 54.
22. Voir également à ce sujet L. Vones dans Dokumente zur Geschichte der europäischen Expansion. Band I Die Mittelalterlichen Ursprünge der europäischen Expansion (Munich, 1986), pp. 271-275, surtout, p. 272, n. 2.
23. F. Pérez Embid: Los descubrimientos en el Atlántico y la rivalidad castellano-portuguesa hasta el tratado de Tordesillas (Seville, 1948), p. 95.
24. Cf. le diplôme de Fernand de Portugal du 7 juillet 1376, compris dans celui de 1385 de João I in Monumenta Henricina, t. I, n.º 106, pp. 250-252.
25. V. Magalhaes Godinho: A economia das Canarias nos seculos XIV e XV (Revista de Historia, São Paulo, 1952), p. 324.
26. Pérez Embid: *op. cit.*, p. 92.
27. La place de la conquête normande des Canaries (XV<sup>e</sup> siècle) dans l'histoire coloniale française (paru en 1958 dans l'Anuario de Estudios Medievales, t. I, pp. 537-553 et repris dans M. Mollat: Etudes d'histoire maritime, Turin, 1977, pp. 141-157).
28. Le Canarien-Gadifer, p. 23. M. Mollat n'a pu disposer que des vieilles éditions de Gravier et Margry.
29. *Ibidem*, p. 47.
30. Le Canarien-Béthencourt, p. 299.
31. Problemas jurídicos internacionales de la conquista de Canarias (La Laguna, 1958).
32. La integración de las Islas Canarias en la Corona de Castilla (1478-1526) (La Laguna, 1983).
33. The Canary Island after the conquest. The making of a colonial society in the early sixteenth century (Oxford, 1982). Excellente formulation du caractère superficiel de l'éphémère protocolonisation française aux, pp. 33 sq.
34. M. Marrero: Los Genoveses en la colonización de Tenerife (Revista de Historia, La Laguna, 1960) et C. Verlinden: Gli Italiani nell' economia delle Canarie all' inizio della colonizzazione spagnola (Economia e Storia, 1960, pp. 149-172). Cependant un Italien, Antonio Franchi Luzzardo, établi à Ténérife dès 1484, figurait dans les actes du notaire Hernando de Carmona de Jerez, étudié autrefois par H. Sancho de Sopranis et perdu depuis.
35. J. Martins da Silva Marques: Descobrimientos portugueses, t. I (Lisbonne, 1944), n.º 256, p. 272.
36. *Ibidem*, t. II, n.º 222, p. 343.
37. D. Peres: Viagers de Luis de Cadamosto e de Pedro de Sintra (Academia Portuguesa de Historia, 1948), p. 6.
38. Silva Marques: *op. cit.*, t. I, n.º 423, p. 541.
39. Arquivo Historico da Madeira, t. XV (1972), p. 26. (1426) et p. 29 (1466).
40. Arquivo Historico, t. XV, pp. 30, 44 C. Verlinden: Les débuts de la production et de l'exportation du sucre à Madère (Studie in memoria di Luigi dal Pane, Bologne, 1982) pp. 301-310.

41. C. Verlinden: *Madère et la Flandre à la fin du xvè et au début du xvè siècle* (Euripedes Simões de Paula, in memoriam São Paulo, 1983), pp. 351-364.
42. O açúcar da Madeira nos fins do seculo xv (Funchal, 1962).
43. De Brugse compagnie Despars op het einde van de 15e eeuw (Handelingen van het Genootschap «Société d'Emulation» te Brugge, t. CI, 1964).
44. C. Verlinden: *Petite propriété et grande entreprise à Madère à la fin du xvè siècle* (II Coloquio Internacional de Historia da Madeira, Funchal 1989, à paraître).
45. C. Verlinden: *L'Infant Dom Fernando comme administrateur colonial à Madère, aux Açores et au Cap Vert (1460-1470)*. (Revista da Universidade de Coimbra, t. 31, 1984, pp. 255-270).
46. C. Verlinden, *Les origines du monopole royal dans l'économie coloniale portugaise au xv siècle* (Estudos em Homenagen aos Profs. M. Paulo Merea Guilherme Braga da Cruz, Coimbra, 1982, pp. 977-1.017).
47. Silva Marques: *Descobrimientos*, t. I, n° 316, p. 401.
48. *Ibidem*, n.º 355, p. 452.
49. *Ibidem*, n.º 373, p. 470.
50. Univ. de Gand, Trav. Phil. Lettres, n.º 27, pp. 86 sq.
51. Ramos Coelho: *Alguns documentos do arquivo nacional da Torre do Tombo* (Lisbonne, 1892), p. 57.
52. E. de Béthencourt: *Descobrimientos, guerras e conquistas dos Portugueses* (Lisbonne, 1881), p. 67.
53. *Arquivo dos Açores*, t. IV, p. 159.
54. *Acte du 18 mai 1487* (*Arquivo dos Açores*, t. VIII, p. 394).
55. Ramos Coelho: *Alguns documentos*, p. 58.
56. Ed. Millares Carlo, t. I (Mexico, 1951), p. 69.
57. V. Rau et J. de Macedo: *O açúcar*, pp. 77, 81. Sur le voyage de Fernão d'Ulmo, cf. C. Verlinden: *Un précurseur de Colomb: le Flamand Fernand van Olmen (1487)* (Revista Portuguesa de Historia, t. X Homenagen ao Prof. Dr. D. Peres, Coimbra, 1963, pp. 453-465), et *La signification de l'année 1487 dans l'histoire de la découverte et de l'expansion portugaise* (Revue d'histoire économique et sociale, t. XLII, 1964, pp. 485-498).
58. *Os Flamengos na ilha do Faial. A familia Utra (Hurtere)* (Lisbonne, 1929), pp. 37 sqq.
59. *Ibidem*, p. 133.
60. *Ibidem*.
61. J. Cunha da Silveira: *Willem van der Haegen, tronco dos Silveiras dos Açores* (Revista Insulana, 1949).
62. Ramos Coelho: *op. cit.*, p. 58.
63. V. Magalhaes Godinho: *A economia dos descobrimientos Henriquinos* (Lisbonne, 1962), p. 173, qui, toutefois, ne soupçonne pas la parenté.
64. C. Verlinden: *Navigateurs, marchands et colons italiens au service de la découverte et de la colonisation portugaise sous Henri le Navigateur (Le Moyen Age, 1958, pp. 467-497)*.
65. Ramos Coelho; *op. cit.*, p. 31.
66. C. Verlinden: *Antonio da Noli e a colonização das ilhas de Cabo Verde* (Revista da Faculdade de Letras de Lisboa, 1963, pp. 28-45), surtout p. 32.
67. J. Dias Dinis: *Estudos Henriquinos*, t. I (Coimbra, 1960), p. 483.
68. *Ibidem*, p. 495 sqq.

69. *Ibidem*, p. 497.
70. C. Verlinden: Antonio da Noli, pp. 39 sq.
71. E. de Bethéncourt: Descobrimentos, p. 67.
72. A. de la Torre et L. Suárez Fernández: Documentos referentes a las relaciones con Portugal durante el reinado de los reyes católicos, t. I (Valladolid, 1958), n.º 57, p. 127.
73. *Ibidem*, pp. 245 sqq.
74. A. Fontour da Costa: Cartas das ilhas de Cabo Verde de Valentim Fernandes (1506-1508) (Lisbonne, 1939), p. 49.
75. C. Verlinden: Paulmier de Gonneville e os Indios do Brasil em 1504 (Revista de Historia, São Paulo, t. XIX, 1959, pp. 259-275).
76. Cf. A. Julien: Histoire de l'expansion et de la colonisation française, t. I. Les voyages de découverte et les premiers établissements (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). (Paris, 1948), pp 189-221.
77. La Genesi dell'Eurocolonialismo. Carlo V e i Welser (Gênes, 1985).